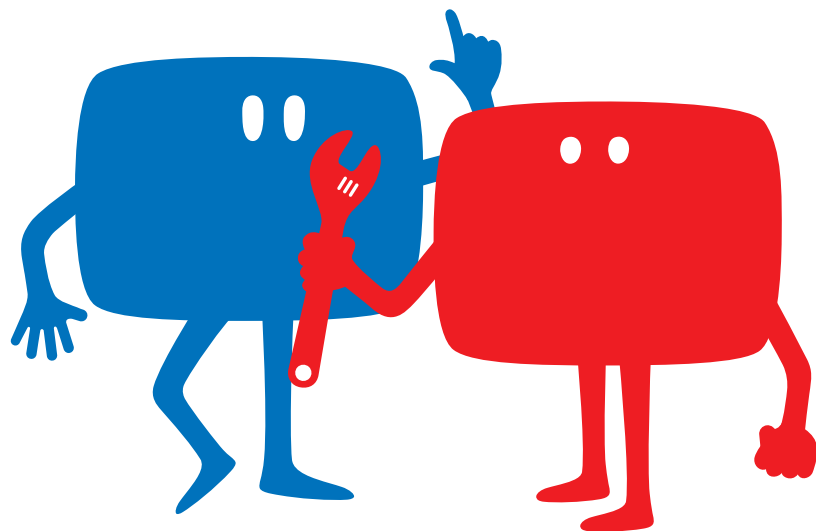


BASSE-NORMANDIE

MÉMO TECHNIQUE sur le passage à la télé tout numérique



À savoir pour
le 9 mars 2010

Ce qu'il va se passer...

Arrêt de tous les émetteurs

Dans la nuit du 8 au 9 mars 2010, à partir de minuit, tous les émetteurs diffusant la télévision en mode analogique et en mode numérique seront éteints.

- Les émetteurs analogiques s'arrêteront définitivement.
- Les émetteurs numériques s'arrêteront temporairement, le temps d'effectuer les interventions nécessaires pour ajuster les puissances et les fréquences. Ils seront rallumés quelques heures plus tard.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous êtes équipé(e) pour recevoir la télévision numérique, vous serez temporairement privé(e) de télévision. Si vous n'êtes pas équipé(e) d'un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV TNT intégrée, câble, satellite, ADSL...), vous ne recevrez plus la télévision.

Rallumage progressif des émetteurs numériques

Seuls les émetteurs diffusant la télévision en mode numérique (émetteurs TNT) seront rallumés dans la journée du 9 mars 2010.

Les émetteurs principaux de Caen - Mont-Pinçon, de Mortain - Grand Fontaine et d'Alençon - Mont-d'Amain, qui couvrent la majeure partie de la population en Basse-Normandie, seront remis en service en priorité.

Ils devraient être rallumés au plus tard **le 9 mars 2010 à 10 heures.**

Les émetteurs du réseau secondaire, qui dépendent des émetteurs principaux, seront rallumés progressivement, après l'allumage des émetteurs principaux.

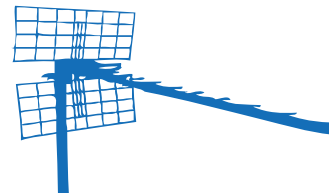
L'ensemble des travaux sur les émetteurs devrait être terminé **au plus tard le 9 mars vers 18 heures.**

Vous recevrez à nouveau la télévision avec les chaînes de la TNT

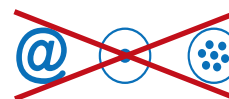
- si vous êtes équipé(e) d'un mode de réception numérique, si vous avez branché la prise d'alimentation secteur, et que vous avez bien raccordé les cordons et/ou la prise PériTel,
- après avoir lancé une recherche et mémorisation de toutes les chaînes une fois que l'émetteur dont vous dépendez aura été rallumé.

Ce qu'il faut faire...

Vous devez lancer une recherche et mémorisation des chaînes sur tous vos postes reliés à une antenne râteau ou à une antenne intérieure.



! Si vous recevez la télé via l'ADSL, le satellite ou le câble, vous n'êtes pas concerné(e)! Vous n'aurez normalement pas d'interruption de la télévision et ne devez donc pas rechercher ni mémoriser les chaînes.



Pourquoi lancer cette recherche des chaînes ?

Lors du passage au tout numérique, certaines chaînes de la TNT changent de fréquence pour améliorer leur couverture.

Pour accéder à tous vos programmes, il est indispensable de lancer une recherche et une mémorisation de toutes les chaînes. Cinq minutes suffisent.

Quand ?

Dans la journée du **9 mars 2010**, mais ne le faites pas trop tôt ! Il faut que l'émetteur dont vous dépendez soit rallumé. Dès que vous recevez à nouveau certaines chaînes, allez-y. Si vous ne recevez aucune chaîne en rallumant votre téléviseur, attendez. Cela signifie que l'opération technique de rallumage des émetteurs de votre région se poursuit. Renouvelez l'opération un peu plus tard.

Important : compte tenu de dysfonctionnements identifiés avec certains matériels, il est préférable de faire cette recherche de chaînes le midi de 12 h 30 à 13 h 30 ou le soir de 19 h à 20 h 45 pour être sûr de pouvoir continuer à bénéficier des plages en clair de Canal+.

Comment procéder ?

Au préalable, vérifiez les branchements.

Voir « Guide technique de vos branchements », pages 9, 10 et 11.

Vérifiez bien que vous avez branché et raccordé votre équipement.

Recherchez et mémorisez les chaînes lors de la mise en service de votre équipement.

Si vous installez votre équipement pour la première fois (adaptateur TNT ou téléviseur TNT intégrée), un menu vous propose d'installer les chaînes. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran et acceptez les propositions, en particulier l'« Installation » ou la « Recherche automatique ». Si vous n'avez pas d'instructions, suivez la démarche expliquée ci-dessous.

Recherchez et mémorisez les chaînes après le passage à la télé tout numérique.

Quelle télécommande utiliser ?

Si vous avez une télé TNT intégrée, vous avez une seule télécommande à utiliser. Si vous avez un téléviseur et un adaptateur TNT, utilisez la télécommande de l'adaptateur. En effet, la télécommande de la télé sert UNIQUEMENT à allumer et à éteindre le téléviseur et, dans certains cas, à ajuster le volume.

La télécommande de l'adaptateur sert à allumer et éteindre l'adaptateur, à changer de chaînes et à régler le volume, mais aussi à rechercher et mémoriser les chaînes.

Comment naviguer dans le menu ?

Utilisez les flèches de cette télécommande pour naviguer dans les menus et cliquez sur la touche « OK » pour valider votre choix à chaque étape.

CAS 1 : SI VOUS AVEZ UNE TÉLÉVISION TNT INTÉGRÉE

ÉTAPE 1 : allumez la télévision TNT intégrée. Vérifiez que vous êtes en mode digital en appuyant sur la touche « A/D » ou « Digit » de la télécommande du téléviseur.

ÉTAPE 2 et suivantes : voir la procédure « Pour tous » ci-dessous.

CAS 2 : SI VOUS AVEZ UNE TÉLÉVISION ET UN ADAPTATEUR TNT

ÉTAPE 1 : allumez la télévision, puis l'adaptateur TNT. Vérifiez que votre adaptateur est bien connecté à la prise Péritel en appuyant, si nécessaire, sur la touche « Ext/1 » ou « A/V » de la télécommande du téléviseur. Utilisez ensuite uniquement la télécommande de l'adaptateur.

ÉTAPE 2 et suivantes : voir la procédure « Pour tous » ci-dessous.

POUR TOUS

ÉTAPE 2 : appuyez sur la touche « Menu » ou « Home ». Un menu déroulant s'affiche sur l'écran de la télévision.

ÉTAPE 3 : sélectionnez le sous-menu « Configuration » ; selon les appareils, cette fonction peut aussi s'appeler « Menu principal », « Menu système », « Menu outils », « Menu réglage » ou « Réglage système ».

ÉTAPE 4 : sélectionnez le sous-menu « Installation », parfois nommé « Installation des chaînes », « Réglage », « Réglage usine », « Réinitialisation usine », « Réinitialiser », « Configuration », « Scan » ou « Rescan ».

Choisissez la fonction « Configuration initiale », « Paramètres usine », « Réinstaller/rechercher toutes les chaînes », « Recherche automatique », « Effacement des chaînes », « Réinitialisation des chaînes » ou « Installation des services ». Surtout ne choisissez pas le menu « Mise à jour ».

■ Avant le démarrage de la recherche, il est possible qu'un message indique que vous allez perdre les chaînes déjà mémorisées. Continuez sans crainte, c'est tout à fait normal, cela indique que votre équipement repart à zéro et qu'il réinstalle toutes les chaînes qui seront automatiquement réinstallées une fois la recherche et mémorisation terminées.

Donc, si un menu s'affiche et vous demande de revenir à la configuration « Usine » ou « Configuration initiale », sélectionnez « Oui » en toute tranquillité.

NB : si le menu vous propose « Recherche manuelle » ou « Recherche automatique », sélectionnez « Recherche automatique » pour installer toutes les chaînes disponibles en une seule fois.

ÉTAPE 5 : appuyez sur « Lancer » ou « Rechercher ». La recherche des chaînes démarre. Elle va durer quelques minutes. L'écran télé affiche une barre de progression qui montre l'avancée de la recherche.

■ Certains équipements peuvent demander de saisir un « Code secret », « Mot de passe », « Code pin » ou « Code usine ». Si vous ne l'avez pas changé, sachez que les codes utilisés par la plupart des fabricants sont 0000 ou 1234 ou 1111 ou 9999.

ÉTAPE 6 : appuyez sur « Menu » ou « Terminer » ou « Exit » ou « Confirmer » pour sortir du menu « Installation ».

ÉTAPE 7 : vérifiez la présence des chaînes.

■ De 1 à 18 : les 18 chaînes gratuites de la TNT, sauf si l'émetteur dont vous dépendez ne diffuse pas l'intégralité de ces chaînes.

■ Au-delà du canal 20 : les chaînes locales.

■ Au-delà de 30 : les chaînes payantes, sauf Canal+.

■ Au-delà de 50 : d'autres chaînes, en fonction de votre lieu de réception.

Si vous souhaitez réorganiser l'emplacement de vos chaînes comme il vous plaît, suivez la procédure indiquée sur la notice de vos appareils.



**Cette procédure n'est pas universelle.
Les noms varient selon les appareils et les marques.
Mais le cheminement est identique.**

Besoin d'aide ?

Il existe une assistance technique à domicile gratuite pour les personnes âgées ou souffrant d'un handicap.

Cette aide est réservée aux foyers dont les personnes ont plus de 70 ans ou souffrent d'un handicap à plus de 80 %, et déclarent que le domicile dans lequel notre prestataire intervient est bien leur domicile principal.

Sur rendez-vous, un prestataire « Tous au numérique » se déplace chez vous pour brancher et/ou régler votre adaptateur (ou téléviseur TNT intégrée), chercher et mémoriser les canaux des chaînes.

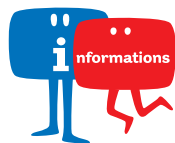
Attention, cette aide est strictement réservée aux personnes recevant la télévision par une antenne râteau.

 **Vous ne pouvez bénéficier de cette aide qu'une seule fois.**

Pour bénéficier de cette aide
ou pour toute autre question, contactez le
0970 818 818

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

www.tousaunumerique.fr



Problèmes de réception

Mon téléviseur affiche une image figée et le son se bloque.

Contrairement à l'analogique, la diffusion numérique ne laisse pas passer les signaux dégradés. Vous êtes peut-être dans une zone en limite de réception où la qualité de votre installation est insuffisante.

Demandez conseil à un professionnel agréé « Tous au numérique ».

Je ne reçois pas toutes les chaînes.

CAS 1 : vous n'avez pas lancé la recherche et la mémorisation des chaînes après le passage. Faites-le en suivant la procédure décrite dans ce manuel.

Vous l'avez déjà fait mais vous n'avez pas retrouvé toutes les chaînes. La procédure a peut-être été interrompue par erreur : recommencez en revenant aux « Paramètres usine » ou à la « Configuration usine ».

CAS 2 : vous dépendez peut-être d'un émetteur sur lequel certaines chaînes ont décidé de ne pas être diffusées. Il se peut néanmoins qu'en installant une deuxième antenne râteau ou en réorientant votre antenne existante, vous puissiez capter toutes les chaînes.

CAS 3 : vous avez effectué la mémorisation et la recherche des chaînes, vous avez vérifié quelle était la couverture théorique TNT de votre lieu d'habitation, mais cela ne marche toujours pas :

■ vous habitez en maison individuelle, votre installation n'est peut-être pas suffisamment performante ou votre antenne râteau est trop ancienne. Vous devez peut-être la changer ou la réorienter. Demandez conseil à un professionnel agréé « Tous au numérique ». Vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'une **aide financière** pour le remplacement de l'antenne.

Renseignez-vous au **0970 818 818** ou sur www.tousaunumerique.fr

■ vous habitez dans un immeuble : si vos voisins qui reçoivent la télévision par l'antenne collective de l'immeuble sont dans la même situation que vous, vous habitez probablement un immeuble dont l'antenne collective n'est pas adaptée à la réception des nouvelles fréquences.

Contactez votre syndic et demandez-lui de faire les travaux nécessaires.

Je ne reçois plus Canal+.

Si vous receviez Canal+ en clair avant d'effectuer la recherche des chaînes et que vous ne recevez plus du tout cette chaîne, effectuez à nouveau la recherche des chaînes le midi de 12 h 30 à 13 h 30 ou le soir de 19 h à 20 h 45 afin de récupérer cette chaîne.

Je ne reçois pas du tout la TNT.

CAS 1 : vous receviez 6 chaînes ou moins par une antenne râteau (réception analogique) et vous ne vous êtes pas équipé(e) pour recevoir la télé numérique. Pour recevoir à nouveau la télévision, choisissez un mode de réception numérique.

CAS 2 : vous êtes dans une zone non couverte par la TNT. Vous pouvez peut-être réorienter votre antenne vers un autre émetteur. Si ce n'est pas possible, vous devez choisir un autre mode de réception numérique. Vous pouvez, dans ce dernier cas, bénéficier d'une **aide financière**, dite « aide à la réception », sans condition de ressources.

Pour vérifier quelle est la couverture TNT dans votre lieu d'habitation, appelez-le **0970 818 818** ou connectez-vous sur www.tousaunumerique.fr

CAS 3 : vous ainsi que vos voisins êtes équipé(e)s, mais vous habitez un immeuble dont l'antenne collective n'est pas, ou n'est plus, compatible avec la réception des signaux numériques.

Contactez votre syndic ou votre gestionnaire pour lui demander de faire les travaux nécessaires.

Cas particuliers

Émetteurs de Falaise (14), Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière (14), Livarot (14), Orbec(14)

Si vous dépendez de l'un de ces émetteurs, **vous ne recevrez** France 2, France 3, France 5, Public Sénat/LCP et Arte en TNT qu'à **partir du 9 mars 2010**.

Émetteur TNT de Honfleur (14)

Vous ne recevrez Canal+ HD⁽¹⁾, Canal+ Cinéma, Canal+ Sport, TPS Star et Planète⁽²⁾ qu'à **partir du 9 mars 2010**. Les autres chaînes sont déjà disponibles.

Émetteur TNT de Vimoutiers (61)

Cet émetteur sera allumé le 9 mars 2010 et diffusera toutes les chaînes de la TNT. Si vous dépendez de cet émetteur, attendez le 9 mars pour mettre en service votre équipement TNT.

! Pour savoir si vous résidez dans une zone couverte ou non, connectez-vous sur www.tousaunumerique.fr ou contactez le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h).

⁽¹⁾ Canal+ en clair gratuitement.

⁽²⁾ Chaînes payantes.

Guide technique des branchements

Pour les téléviseurs TNT intégrée

Tous les postes vendus depuis le 1^{er} mars 2008 sont TNT intégrée. Si vous avez acheté votre poste après cette date, vous devez rechercher les canaux des chaînes TNT lors de l'installation de votre téléviseur, puis, une nouvelle fois, le 9 mars 2010, après le passage à la télé tout numérique.

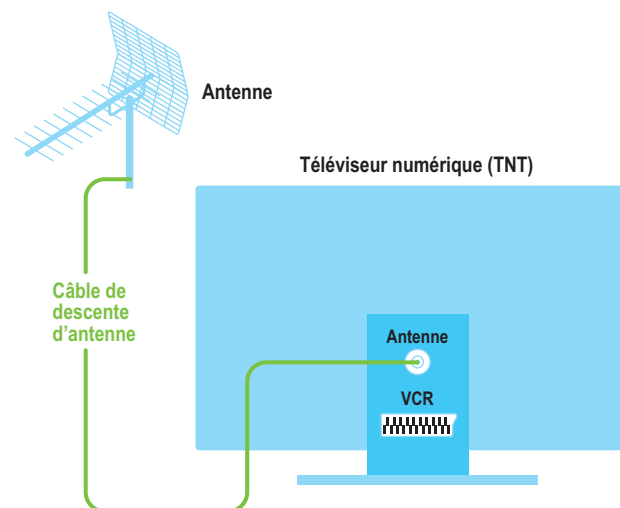
Pour les postes plus anciens

Vous devez compléter votre équipement avec un adaptateur ou un décodeur TNT.

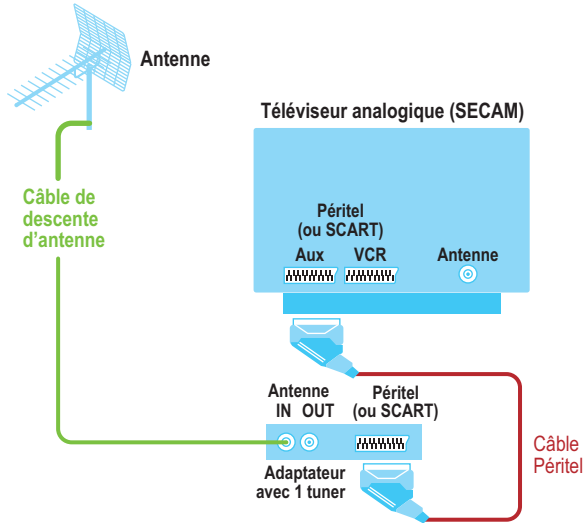
Suivez les schémas suivants pour les branchements.

1. Téléviseur avec TNT intégrée
2. Téléviseur analogique avec prise PériTel
3. Téléviseur analogique avec prise PériTel + magnétoscope
4. Téléviseur avec TNT intégrée + magnétoscope
5. Cas particulier : plusieurs téléviseurs dans le foyer

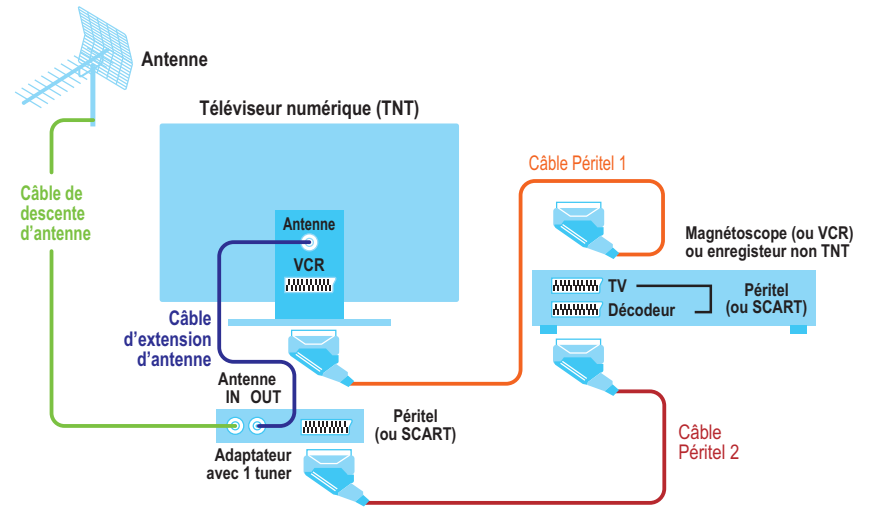
1 Téléviseur avec TNT intégrée (depuis mars 2008)



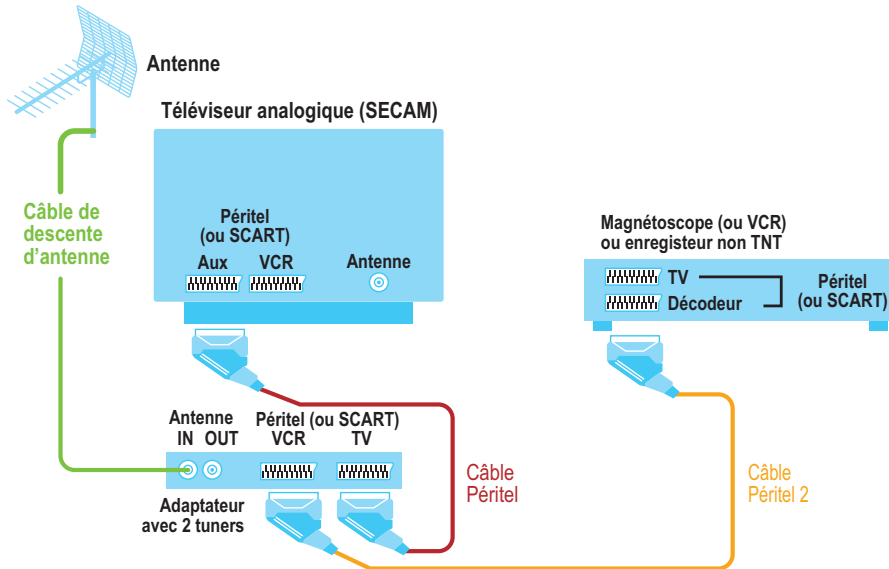
2 Téléviseur analogique avec prise PériTel (depuis 1981)



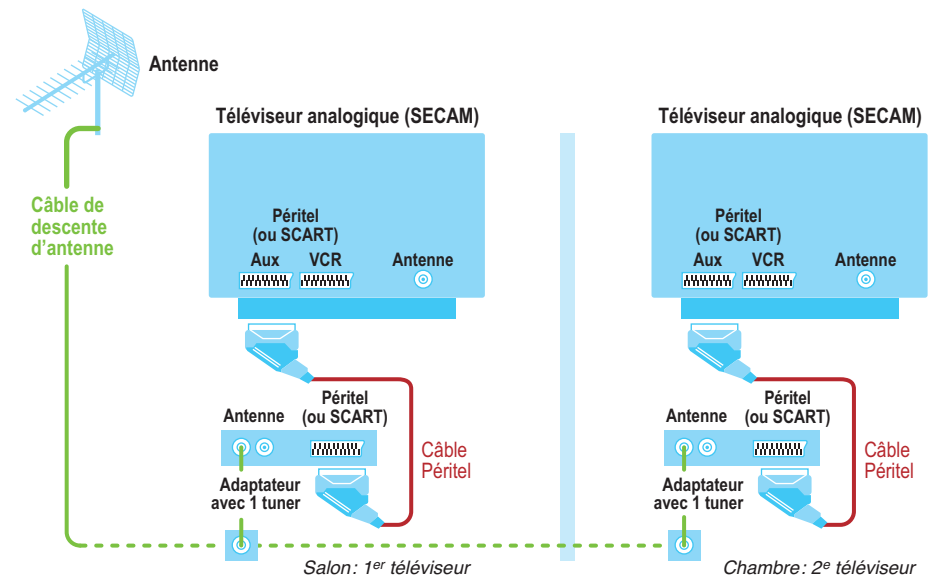
4 Téléviseur avec TNT intégrée raccordé à un magnéto ou un enregistreur non TNT

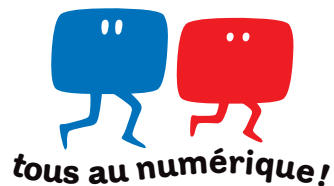


3 Téléviseur analogique avec prise PériTel raccordée à un magnéto ou à un enregistreur non TNT



5 Cas particulier : plusieurs téléviseurs dans le foyer





Plus d'informations sur
www.tousaunumerique.fr
ou en appelant le
0970 818 818
(numéro non surtaxé, prix d'un appel local,
du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

Publié par France Télé Numérique.

France Télé Numérique est un Groupement d'Intérêt Public créé par l'article 100 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée le 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. FTN regroupe l'État, France Télévisions, TF1, M6, Canal+ et Arte France. Il est chargé d'informer et d'assister les téléspectateurs dans le passage à la télé tout numérique.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Informations valables au moment de l'impression de ce document, le 12 février 2010.